



LE BULLETIN

Janvier 2021 - N°13



BONJOUR 2021 !

Un grand merci à tous les habitants qui, durant les fêtes de fin d'année, ont égayé le village avec leurs illuminations pour lui apporter des instants féeriques et distrayants.



*Que cette année pétille
de réussites, joies,
prospérité, chance,
bonheur, amour,
et surtout de santé !*

Chères Ponsardières Chers Ponsardiens,

**“Au nom de l'équipe municipale,
je vous adresse mes meilleurs
vœux en ce début d'année 2021”**

Des vœux de santé tout d'abord ; nous avons tous pu mesurer combien elle était précieuse. Du bonheur et de la réussite pour vous et vos proches. Après une année de confinement, déconfinement, couvre-feu, je souhaite à tous une année 2021 de partage !!! Partage d'émotions, d'amitiés, de convivialité, de rencontres sportives, associatives et culturelles. Une certaine idée du vivre ensemble.

J'ai une pensée pour ceux qui sont confrontés à la maladie, le deuil ou qui accompagnent un malade, ou les personnes qui sont dans l'angoisse de leur avenir.

Nous avons vécu une période particulièrement difficile pour les aînés et les jeunes qui ont connu une rupture des liens sociaux, un sentiment d'isolement. Il est compliqué de se projeter scolairement, professionnellement au vu du contexte sanitaire.

Il en est de même pour nos associations qui ont dû mettre leurs activités en veille et qui attendent le retour à la normale avec impatience.

C'est avec regret que la cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année. J'ose espérer que nous pourrions nous revoir rapidement. L'époque des vœux est l'occasion de nous retrouver, de vous rencontrer, de connaître les nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue. Nous devons rester plus que jamais prudents.

Cette période me fait penser à Aragon qui disait : « Les choses vont comme elles vont, de temps en temps la terre tremble ». La terre tremble, mais des éclaircies apparaissent : un vaccin est en cours d'acheminement. Je pense très sincèrement que ce sera une des solutions pour sortir de ce chaos sanitaire et économique. Chacun décidera.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées au plus fort de cette crise et qui continuent à le faire. Ce fut le cas notamment des soignants en première ligne malgré un système de santé au bord de l'asphyxie, des pompiers, des ambulanciers, des gendarmes, des enseignants et tous ceux qui ont contribué à ce que la France résiste. Que tous soient remerciés.

Malgré cette crise sanitaire, les projets engagés par la commune se sont poursuivis :

- La rénovation du bâtiment sur la place de l'École s'achève. Et la bonne nouvelle pour 2021, c'est l'ouverture du commerce programmée le 16 février.



Nous sommes persuadés que ce lieu tant attendu, géré par Mme Sophie Jammes, deviendra un lieu de rencontres conviviales, un nouveau lien social pour le village. Des produits de qualité vous seront proposés. Elle assurera aussi les repas de la Cantine afin de proposer aux enfants une alimentation locale, saine et variée. Nous vous demandons de lui réserver un accueil chaleureux.

- Les acquisitions pour la construction du piège à embâcles, situé avant le cimetière, se terminent. Les travaux débuteront dans le deuxième trimestre. Cette réalisation devrait retenir les troncs d'arbres et les branchages en cas de fortes crues.
- Nous continuons à travailler en collaboration avec la Direction Départementale des Routes pour la sécurisation des piétons et des riverains. La chaussée de la RD 500 va être refaite probablement cette année et des aménagements pour la sécurité seront réalisés ensuite.
- Le déploiement de la fibre optique se poursuit, le repérage étant pratiquement fini. La Covid a retardé les travaux.

Je remercie le Département et la Communauté de Communes qui sont nos partenaires dans ces projets. Leurs subventions sont nécessaires à la réalisation des travaux.

Je remercie Patricia Boidin, Pierre Juvet et tous les services de ces administrations pour leurs aides.

Malgré le contexte, nous avons investi dans de nouvelles guirlandes pour les illuminations et l'effort sera poursuivi dans les années à venir. Je remercie

toutes les personnes qui ont décoré leurs extérieurs, ce qui a maintenu un esprit festif.

La nouvelle équipe du CCAS s'est mise en place et a participé avec succès à l'opération brioches. Les membres, parfois accompagnés du Père Noël, ont distribué les colis destinés aux aînés.

Malgré les difficultés, l'équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme, détermination et sérieux. Tous sont conscients de la tâche qui les attend. Merci pour leur engagement.

Pour mener à bien cette nouvelle mandature, je sais que nous pourrions nous appuyer sur le personnel communal. L'investissement de nos agents n'est plus à démontrer. Qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, j'ai une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés. Nous pourrions alors nous remémorer les paroles de Jean Jaurès : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Bien à vous,

Marie-Christine PROT, Maire

BUDGET COMMUNAL

L'exécution du budget 2020 a été marquée par la pandémie. La commune a dû faire face à des dépenses exceptionnelles (masques, gel hydroalcoolique, dépenses de personnel) qui ont été compensées par la non-réalisation d'autres dépenses. Le montant des dépenses de fonctionnement 2020 sera légèrement inférieur au montant des dépenses 2019. Au niveau des recettes, il faut une nouvelle fois constater que la commune ne bénéficie pas de la politique nationale de stabilisation des concours de l'État, la DGF 2020 enregistrant une nouvelle diminution de plus de 1.500,00 €. Le résultat du budget de fonctionnement devrait être en légère augmentation 62.796,00 € en 2020 contre 55.038,00 € en 2019. Durant cette année difficile, la commune aura, par son budget d'investissement, soutenu la vie économique locale. Le montant des travaux réglés en 2020 dépasse les 155.000,00 € (local commercial, travaux au niveau de l'école, etc.). Enfin, il faut signaler que le budget de la commune va, à compter de 2021, regagner une capacité d'investissement supplémentaire, les trois principaux prêts souscrits il y a une vingtaine d'années viennent à échéance en 2021, 2022 et 2023.

OPÉRATION NETTOYAGE

Nos associations, encore contraintes de rester en veille, se sont néanmoins réunies pour une très belle action. A l'occasion de la Journée Mondiale du Nettoyage, le dimanche 20 septembre, elles ont fait appel à la population pour participer à un grand nettoyage du village. Cette initiative a reçu le soutien de la municipalité.

Bravo à tous les participants et à bientôt pour l'édition 2021 !



RÉCEPTION DU NOUVEAU BÂTIMENT

Les travaux du bâtiment de la place des écoles sont terminés. Il a été entièrement rénové.

Après que la commune a eu initié le projet, la communauté de communes a acheté la bâtisse.

Ensuite, le bâtiment a été cédé à Habitat Dauphinois pour réaliser l'opération de réhabilitation, avec un soutien financier de la commune.

Pour la partie commerciale, la commune a reçu des aides du département et de la communauté de Communes Porte de DrômArdèche.



Le bâtiment comporte aux étages deux logements avec balcons, un T3 et un T4 qui permettront à de nouvelles familles de s'installer à Ponsas.

Au rez-de-chaussée, un local commercial, propriété communale, ouvrira ses portes en février.

Après plusieurs années sans occupants, cette opération permet de faire revivre ces lieux et de réouvrir un commerce au village.

JOURNÉE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée devant une assistance obligatoirement restreinte et en présence d'une délégation de pompiers.

M^{me} le Maire, Marie-Christine Prot, a rappelé la nécessité du devoir de mémoire et a lu les discours officiels avec, cette année, l'entrée au Panthéon du combattant et écrivain Maurice Genevoix.

Les 6 élèves du CM2 de l'école communale ont déclamé le message de l'Union Française des Anciens Combattants évoquant l'engagement des soldats pour le maintien de la paix. Hommage a été rendu aux soldats du village et à ceux récemment décédés dans leurs missions.



VOLONTAIRE DU SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique permet à tout jeune de 16 à 25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général au sein d'une collectivité, d'une association ou d'un établissement public. Dans ce cadre, la municipalité a recruté Laura Gros pour renforcer l'équipe enseignante de l'école durant cette année scolaire.

« Ma mission est d'aider les enseignants et les élèves en classe. J'accompagne les élèves en difficultés, je propose aussi des jeux éducatifs, je fais quelques tâches administratives... Mon poste évolue en fonction des besoins des élèves et des enseignants. Je suis très satisfaite du rôle que j'ai au sein de l'école de Ponsas ».



LES ACTIONS DU CCAS

Les Ponsardiens ont fait preuve de générosité en achetant 140 brioches au profit de l'Adapei.

Pour remplacer exceptionnellement le traditionnel repas des fêtes de fin d'année, le Père Noël est ses lutins chanteurs ont distribué un colis rempli de gourmandises aux aînés de la commune.



CÔTÉ COUR

L'obligation de port du masque en classe dès l'âge de 6 ans a incité la municipalité à offrir 4 masques colorés par enfant aux élèves du CP au CM2. Cette opération a pu être réalisée grâce à un achat groupé avec La Communauté de Communes Porte de DrômArdèche.



Bien que cachés derrière leur masque, les enfants ont exprimé leur joie de recevoir des gourmandises de Noël.



LES VŒUX AUX POMPIERS

Mardi 5 janvier, M^{me} le Maire a reçu M. Philippe Cassagnol, chef du centre de secours de St-Vallier, accompagné de ses adjoints les adjudants-chefs Nicolas Arnaudon et Didier Pinet, pour un échange de vœux.

Marie-Christine Prot a témoigné sa gratitude et son respect devant la résilience des sapeurs-pompiers de St-Vallier, qui ont dû faire face au deuil, à une crise pandémique sans

précédent et à de nombreuses interventions marquantes.

M^{me} le Maire formule à cette belle caserne, formée d'une équipe de volontaires, ses vœux de pérennité dans cette période particulière.

Le commandant Cassagnol informe la population de la campagne de recrutement. En effet, la survie et le bon fonctionnement du centre nécessite une augmentation des recrues.

Vous êtes une femme ou un homme, vous avez entre 16 et 56 ans, vous êtes motivés pour apporter aide et secours à la personne, vous souhaitez vous enrichir de nouvelles compétences, alors n'hésitez pas ! Renseignez-vous par mail : chefs.cissaintvallier@sdis26.fr ou le dimanche matin à la caserne.

CIMETIÈRE

Une procédure de reprise de concessions en état d'abandon est engagée au cimetière communal. Les ayants-droits successeurs souhaitant conserver en lieu et place les concessions les concernant ou les personnes chargées de leur entretien sont invités à les remettre en bon état dès que possible.

La reprise de concessions permet à la commune de disposer de nouveaux terrains afin de répondre aux demandes de la population dans les années à venir.



La rubrique du Père Linlin Le Genévrier Cade

Il pousse dans les versants sud, secs et arides des collines de Ponsas où il côtoie les chênes verts.

Cet arbuste résistant à la sécheresse donne des baies aromatiques qui mûrissent en 2 ou 3 ans et peuvent parfumer des boissons comme le gin.

Son bois, très résistant et difficilement putrescible, a une odeur agréable. Le bois a des qualités antimites. La poudre du bois a des propriétés bactéricides.

Il est utilisé pour faire, par pyrogénéation, de l'huile de cade qui a des propriétés antiseptiques et aussi des usages vétérinaires, notamment contre la gale chez certains animaux.

Cette huile sert aussi de répulsif pour les rongeurs. Il faut la manipuler avec précaution et éviter le contact avec notre peau.



ÉTAT CIVIL



Bienvenue à

BUY Eliot le 2 janvier
MÉTIVIER Baptiste le 3 janvier
GUILLAUD Camille le 11 février
BECKER MIGUET Marlon le 11 septembre
GRIZARD Morgane le 11 octobre



Ils se sont dit oui...

Cécile PONS et Nelly MÉSONA le 29 août
Pierre MORIN et Maëva CREMILLIEUX le 26 septembre



Ils nous ont quittés...

DESMEURE Frédéric le 15 février
GAMBET Maurice le 20 mars
SAPET Jeanne le 23 juillet
DUCLOT Denise le 12 septembre
MONTAGNE Ginette le 28 décembre

POURQUOI L'ÉCOBUAGE EST INTERDIT ?

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est interdit selon l'arrêté préfectoral n°26-2020-03-25-004 dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air. Il est rappelé que :

- les déchetteries vous accueillent sur présentation de la carte du SIRCTOM disponible en mairie,
- des alternatives au brûlage existent, notamment par broyage, par enfouissement et par utilisation des déchets verts comme paillis ou comme engrais vert. C'est un geste environnemental très bénéfique pour la qualité des sols et bon pour la planète en termes de bilan carbone,
- le brûlage de déchets verts est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et constitue une infraction pouvant faire l'objet d'une contravention de 3^e classe de 450 euros (pouvoir de police du Maire),
- le brûlage de 50 kg de déchets verts (équivalent de 5 à 6 sacs de 50 litres de tonte de pelouse) pollue autant que rouler environ 13 000 km avec un véhicule essence ou diesel récent (Source ATMO AuRA - 2016).



RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune français doit se faire recenser en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de son anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille.

Il est obligatoire que les jeunes recensés (depuis au moins 6 mois) s'inscrivent dans l'espace jeune du site majdc.fr

Le recensement permet à l'administration :

- de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- et de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement des habitants de Ponsas est reporté début 2022 à cause de la situation sanitaire.

PRÉVENTION DES FRAUDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Le phénomène de la fraude à la rénovation énergétique est monnaie courante depuis plusieurs années. Elle prend bien souvent la forme de démarchage téléphonique ou physique.

Les plaintes les plus fréquemment enregistrées concernent les opérations d'isolation des combles à 1€.

Le Groupement de Gendarmerie de la Drôme (GGD26) souhaite vous sensibiliser à cette pratique, en consultant les bonnes pratiques à adopter sur www.faire.gouv.fr/demarchage-commercial.



Ouverture de Régal & Vous, le Comptoir de Ponsas

« Je m'appelle Sophie Jammes, j'habite le bois de Régal sur les hauteurs de Ponsas, depuis bientôt 5 ans avec Jérémy, mon conjoint ainsi que nos trois enfants, Noé, Mayol et Louis. Originaire du sud de la France, nous découvrons la Drôme après 10 ans passés en Guyane française.

Nous sommes immédiatement tombés sous le charme de Ponsas, sa place de l'Ecole et

son kiosque, le lieu idéal pour faire découvrir à nos enfants les joies de la vie de village ! Un bien joli tableau pourtant gâché par la boulangerie fermée... C'est là, à l'ombre du marronnier, qu'est née l'envie de créer à Ponsas un lieu de rencontre et d'échange, de proposer au cœur du village des produits de saison variés mais toujours locaux. J'ai donc imaginé un endroit à la croisée de mes envies et de mes compétences

professionnelles. Aussi dès le mois de février, j'aurai le plaisir de vous faire découvrir « Régal & Vous, le Comptoir de Ponsas » ! Ce commerce a été pensé pour satisfaire au mieux les besoins des villageois, une cuisine simple et familiale en contenant consignés, une épicerie locale, du pain et des boissons en libre-service et bien entendu un espace de rencontre qui se voudra être le vôtre ! »



La Boîte à Marzou

L'activité de Marie Rivière a débuté en mars 2020.

« Ne trouvant pas un emploi dans le textile, à 33 ans j'ai décidé de me lancer et de faire de ma passion mon métier, en créant ma micro-entreprise. J'ai grandi dans le fouillis de tissus ; comme Obélix, je suis tombée dedans petite !

Ma production permet de choisir son modèle, son tissu. J'ai débuté en faisant des trousse de toilette (enfant, ados, femme, homme) personnalisables avec les prénoms brodés. J'ai élargi ma production (sac week-end, sac à dos, trousse de toilette, cabas, trousse d'école...).

Malheureusement, je n'avais pas choisi le bon timing. Avec l'annulation des marchés de la création et de Noël, mon entreprise tourne au ralenti. Dès le début, j'ai confectionné des masques avec de jolis tissus pour égayer un peu nos visages et récemment pour les enfants... N'hésitez pas à aller voir mes modèles sur Facebook et Instagram. Régulièrement, j'ai de nouveaux tissus. Vous avez une idée un projet pour un cadeau, contactez-moi. »

La Boîte à Marzou
06 09 41 45 21
laboiteamarzou@gmail.com

Numéros d'urgence

Pompiers :
18 ou 112 (à partir d'un portable)

SAMU et urgences dentaires : 15

Hôpital de Saint-Vallier :
04 75 23 80 00

Centres anti-poison :
Grenoble : 04 76 76 59 46
Lyon : 04 72 11 69 11

Centre de vaccination Covid
de Saint-Vallier : 04 75 68 37 87

Numéros utiles

Mairie : 04 75 23 00 39
Ouverture au public :
Mardi et vendredi de 14h à 18h

Déchetterie de Sarras du lundi au samedi :
hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h
été : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Permanences Habitat : 04 75 23 54 46
ou habitat@portededromardeche.fr

Objectif Emploi : 04 75 23 54 44
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Ecole : 04 75 23 10 82

Assistants maternelles :
Peggy : 04 75 23 28 61
Jennifer : 04 75 03 02 88
Sandra : 06 26 92 27 94

Relais d'assistantes maternelles :
04 75 03 17 37
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
ou relais.assmat@portededromardeche.fr